

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 avril 2017

Date d'affichage : 02/05/2017
Date de convocation : 14/04/2017
Membres en exercice : 15
Votants : 12

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune de Vaux et Chantegrue s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Xavier VIONNET, Maire, pour la session ordinaire du mois.

Conseillers présents : Laurent LAMBERT, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD, Bernard BESCHET, Cédric BESCHET, Adeline BEJEANNIN, Jacques TISSOT, François FATON, Emmanuel COURVOISIER, Alexandra LOYE et Jérôme BARTHELET

Conseiller absent excusé : Emmanuel GETE - Ariane DROZ-BARTHOLET

Annie VALLET pouvoir à F FATON

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Me Alexandra LOYE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. le maire a déclaré la séance ouverte.

Ordre du jour Modifié :

1. Approbation des comptes rendus des séances des 27 mars et 03 avril 2017.
2. Ages et vie : Suite du dossier
3. Compte rendu de la rencontre avec Mme SETZU, gérante de la crèche de Labergement Ste Marie
4. Questions diverses.

1 - Approbation des comptes rendus des séances des 27 mars et 03 avril 2017.

Les comptes rendus des séances des 23 mars et 03 avril 2017 sont approuvés à l'unanimité des présents.

2 - Ages et vie : Suite du dossier

Nicolas PERETTE, gérant de la société « Ages et vie » présente au conseil le projet de création, sur les parcelles AC 92 - 94 et 95, lieudit Vies de Vaux et Préjean, de deux bâtiments « âges et vie » et la création de parcelles de terrain à bâtir.

Ces deux structures « âges et vie », totalement privées, permettront d'accueillir 14 personnes âgées en perte d'autonomie.

Chaque unité comprendra :

Au rez de chaussée : un appartement d'environ 300 m² destiné à l'accueil de personnes âgées dans 7 chambres- studios de 30 à 40 m² chacune et 1 espace central salle à manger, séjour avec sanitaires.

Au 1^{er} étage, 3 appartements dont deux seront réservés aux salariés auxiliaires de vie sociale intervenant auprès des personnes âgées, qui vivront sur place avec leurs familles. Le conseil après en avoir débattu, décide à l'unanimité des présents, de céder la totalité des terrains AC 92 - 94 et 95, environ 8 500 m² au tarif de 40 € ht m² à la société Ages et vie.

Le conseil demande également que les parcelles de terrains à bâtir soient libres de constructeur et d'une contenance minimum de 650 m².

Il donne pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaires.

3 - Compte rendu de la rencontre de la commission « bâtiment » avec Mme SETZU gérante de la crèche de Labergement Ste Marie.

Le maire fait part au conseil de la visite de l'étage et des combles du bâtiment situé au 14 rue des courbes, avec Mme Setzu et son architecte, Mme Tissot, pour l'aménagement d'une crèche.

Après avoir constaté la faisabilité d'un tel projet dans ce bâtiment, les plans en notre possession ont été fournis à l'architecte et le conseil est dans l'attente d'un devis pour l'exécution d'un avant-projet sommaire avec un chiffrage des travaux.

4 - Bail de l'épicerie « le panier Valchantois »

Le conseil décide, à l'unanimité des présents, de prolonger le bail de location à Mme Christelle GODART, gérante de l'épicerie, d'une année, soit jusqu'au mois de juin 2018. Il donne pouvoir au maire à l'effet de signer tous les documents nécessaires.

Fin de la séance 23 h 00.

Points abordés :

1. Approbation des comptes rendus des séances des 27 mars et 03 avril 2017.
2. Ages et vie : Suite du dossier
3. Compte rendu de la rencontre avec Mme SETZU, gérante de la crèche de Labergement Ste Marie
4. Prolongation du bail de l'épicerie « le panier Valchantois »

Le Maire,
Xavier VIONNET

